

Service : Scolarité 1^{er} et 2^{ème} cycle

Nice, le 09 mai 2023

Affaire suivie par: Marie NARDELLI

Téléphone : +33(0)4 89 15 34 33

Email : marie.nardelli@univ-cotedazur.fr

Procès-verbal du jury passerelles du 3 mai 2023
Examen des dossiers de candidatures et admissibilité aux oraux

Le Jury de passerelle au sens de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques ou de sage-femme s'est réuni le 3 mai 2023 à 14h heure à l'UFR de Médecine de Nice sous la présidence de son Doyen, le Pr Dellamonica

Etaient présents ou représentés tous les membres du jury.

Après examen de tous les dossiers recevables et délibération, le jury a retenu les candidats suivants pour la phase d'admission (oral) du 31 mai :

Maïeutique	
BAGARD	Lucie
BOREL Ep. DANTHENY	Léa
CANNICIONI	Lisa
DAVID	Margaux
DUROX	Lyna
ELIAS	Eloïse
GUYARD Ep. MOREAU	Elise
MICHON	Solène
MORELLO	Melyna

Odontologie	
ATTIA	Sarah
BEN KHEDHER	Mariem
GRIMALDI	Anna
GUEDEZ	Elias
KHEMIRI	Rahma
MICHEL	Victor
PRATELLA	David
ROBIGLIO	Thomas
VAN DE RIET	Thimothé
VIALE	Jimmy

Médecine	
BACHKIRI	Lina
BAYANI ERSHADI	Amir Sasan
BEN MLOUKA	Marwan

BLANC	Noémie
BOUET	Thibault
BOUKHERROUBA-JOOS	Daniele
BRETON	Sébastien
BRILLADA	Lisa
BURGER	Fany
CARIOU	Guillaume
CHAMOIX	Thibaut
CHIIHA	Sirine
De BONDELON	Martin
GRE	Camille
HAMWY	Omar
HANNOUN	Arthur
LESHAF Ep. BENLAHCENE	Asma
MAILLARDER	Eloise
MEYRONET	Marie
SECHET	Pauline

L'administration informera les candidats reçus ou déboutés.

Pour le jury, son Président

Pr. Jean DELLAMONICA,

Doyen de l'UFR Médecine

